



Plan d'investissement Création d'un terrain de Football

**Montant prévisionnel des travaux et de la maîtrise
d'œuvre : 571 334,94 € HT / 685 601,55 € TTC**

Partenaires publics :

Conseil Régional : 198 077 €

Conseil Départemental de l'Isère : 109 048 €

Etat : 98 785 €

Mairie Nivolas-Vermelle et fonds privés : 165 424,94 € HT



Partenaires privés

OGEC / Lycée St Marc



Fafa (fonds d'aide au football amateur)

